

<https://conduite-routiere.enseigne.ac-lyon.fr/spip/?Conduite-intensive>

# **Conduite intensive**

- Espace enseignants - Pédagogie - Conduite intensive -

Date de mise en ligne : vendredi 26 mars 2010

---

**Copyright © CONDUITE ROUTIERE - Tous droits réservés**

---

Suite à une question pertinente dans un forum, je tiens à préciser quelques pensées sur la mise en place des conduites intensives.

A la genèse, n'oublions pas que l'élève conducteur routier est le seul élève à ne pas pouvoir exercer le cœur de son métier "la conduite des véhicules", pendant la période de formation en entreprise.

L'idée est donc de réparer cette ineptie en accordant la moitié de ses Périodes de Formation en Milieu Professionnel... au centre de formation ; ainsi, l'élève peut conduire les véhicules avec ses enseignants de conduite habituels.

tous les niveaux de formation de chaque diplôme sont concernés.

Donc s'y on projette cette idée, la moitié d'une classe étant en entreprise, l'autre moitié est au centre de formation ; c'est donc un seul groupe qui bénéficiera de toutes les heures de conduite.

les réflexions suivantes peuvent vous aider à y voir plus clair :

- L'élève double son temps de conduite continue, selon les préconisations qui seront données bientôt, si un élève à 1,5 h de conduite par semaine, il accomplira pendant la conduite intensive, une période de conduite continue de 3 heures.
- La globalisation des horaires peuvent permettre d'accomplir le travail de 3 semaines regroupé sur une seule, et donne la possibilité de voyager une semaine entière avec un groupe d'élèves ; si ça c'est pas de la conduite intensive...
- On peut aller encore plus loin en divisant la classe en 3 groupes de 8 et en distribuant ainsi chaque groupe ; 1 en entreprise, 1 en conduite intensive et le dernier en enseignement général : de cette façon, vous pouvez regrouper les formations de la conduite des charriots de manutention, la formation de base de matières dangereuses, le SST, la PSE...  
Sans compter que par ce biais, les enseignants des matières générales pourront mettre en place les Contrôles en Cours de Formation. Il est plus aisé d'évaluer à 8 qu'en classe complète.

Le repère pour la formation que nous sommes en train d'écrire va dans ce sens de réflexion sur les organisations pédagogiques.

Voilà, j'espère que j'ai répondu à certaines de vos interrogations, si des points noirs subsistent, n'hésitez pas à utiliser le forum plutôt que de me contacter directement, comme ça tout le monde peut voir les conversations.

Par mesure de sécurité envers les sites utilisant des moteurs de messages à destination des forums libres, j'ai dû modérer à priori, votre message n'apparaît donc sur l'écran qu'après validation par l'administrateur. Rassurez vous, je ne bloque que les messages d'ordre publicitaire.

*Post-scriptum :*

*A savoir, les PFMP se distribuent en BAC PRO suivant ce schéma : 6 semaines en seconde pro, 8 semaines en première et 8 en terminale.*